

ACTIONS DE DEVELOPPEMENT

1. Domaine économique

1.1 Agriculture, Elevage et Pêche

Les actions du Conseil Communal sont :

- *L'aide à un meilleur financement des activités agricoles,*
- *Le soutien à la modernisation des exploitations,*
- *L'appui à une meilleure gestion du couvert végétal,*
- *l'appui organisationnel aux producteurs, pêcheurs et éleveurs,*
- *la facilitation de l'écoulement des produits agricoles surtout vers le Nigéria.*
- *Le soutien à une meilleure gestion des cours d'eau,*
- *L'appui à la promotion de la pisciculture.*
- *La facilitation de l'accès des éleveurs aux produits et services vétérinaires,*
- *L'appui à la vulgarisation des races animale améliorées,*
- *La promotion de l'élevage non conventionnel.*

1.2 Marché Micro finance et Commerce

Les actions retenues ici sont :

- *la réduction des charges et pénibilité liées aux activités Commerciales,*

-la mise en place d'équipements et d'infrastructures marchandes
-la facilitation de l'accès des acteurs du secteur aux crédits à faible taux d'intérêt,
-l'appui au renforcement des capacités techniques, organisationnelles et de gestion des acteurs du secteur.

1.3 Artisanat et Formation professionnelle

Les actions du Conseil Communal sont :

- *l'appui à l'amélioration du niveau de performance professionnelle des artisans et des jeunes,*
- *l'aide au renforcement du niveau d'organisation et de financement des artisans.*

1.4 Routes et Pistes

Les actions retenues ici sont :

- *Le désenclavement des zones de grosses productions,*
- *la mise place d'une politique de gestion participative des pistes,*
- *la mise en place d'une politique intercommunale d'entretien routier.*

2. Domaine Social

2.1 Santé et Protection sociale

Les actions du Conseil Communal sont :

- *la dotation des CSA en infrastructures et équipements sanitaires/socio sanitaires adéquats,*
- *l'appui à l'augmentation qualitative et quantitative des agents des CSA,*
- *le renforcement de la gestion du financement communautaire dans les centres de santé.*

2.2 Eau et Assainissement

Les actions retenues ici sont :

- L'équipement des villages en infrastructures hydrauliques fonctionnelles,*
- *La mise en place de comités fonctionnels de gestion des points d'eau potables,*
 - *Un meilleur assainissement du cadre de vie.*

2.3 Urbanisation

Les actions du Conseil Communal sont :

- *la viabilisation des quartiers périphériques de Zagnanado, Houégbo et Kpédékpo,*
- *l'extension des réseaux électrique et téléphonique dans tous les chefs lieux d'arrondissement,*
- *la mise en place d'une politique d'aménagement d'espaces verts dans les chefs lieux d'arrondissements,*

-La réalisation d'un schéma directeur d'aménagement de la commune.

2.4 Culture - Sports - Loisirs

Les actions retenues ici sont :

- L'appui à une meilleure organisation des groupes sportifs et groupes d'animation culturelle,*
- Une dotation de la commune en infrastructures et équipements sportifs,*
- Le soutien à un meilleur encadrement technique des groupes sportifs.*

2.5 Education Primaire

Les actions du Conseil Communal sont :

- La construction/réfection & équipements des infrastructures éducatives,*
- L'appui à la dotation des écoles en infrastructures socio -sanitaires, sportives et de sécurisation,*
- Le soutien au recrutement d'enseignants qualifiés,*
- La promotion de la scolarisation des enfants et surtout des filles.*

2.6 Alphabétisation

Les actions retenues ici sont :

- L'appui à l'installation des centres d'alphabétisation,*
- L'aide au recrutement et à la motivation des maîtres alphabétiseurs,*
- Le soutien à la sensibilisation des populations pour l'alphabétisation.*

2.7 Tourisme, Sécurité et Cohésion sociale

Les actions du Conseil Communal sont :

- La promotion du tourisme dans la commune de Zagnanado,*
- Le renforcement de la sécurité des personnes et des biens*
- L'amélioration de la cohésion sociale.*

2.8 Appui institutionnel

Les actions retenues ici sont :

- La construction ou la réhabilitation et l'équipement des bureaux d'arrondissement,*
- La dotation des ressources humaines et matérielles adéquates.*

Commune de Zagnanado

Plan Communal de Développement 2004 - 2008

Programme de Gouvernance et Droits de la Personne (PGDP)

Mars 2007



DANIDA



**Centre Béninois pour l'Environnement
et le Développement Economique et Social**

1- C'EST QUOI CE DOCUMENT ?

C'est le plan de développement de notre commune. Toutes les filles et fils de cette commune ont leurs mains dans ce plan. Tous les agriculteurs, artisans, commerçants, transporteurs, fonctionnaires, conseillers, Maire, chefs quartiers et villages, etc. se sont retrouvés dans les réunions de villages, d'arrondissements et au niveau de la commune pour dire les problèmes de notre commune et les actions à mener par chacun de nous. Nous avons reçu l'aide des techniciens du FIDESPRA pour ce plan. Ainsi ce plan est notre document à nous tous et rassemble tous les problèmes et toutes les actions qui vont faire évoluer, développer notre commune.

2-QUELS SONT LES PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT DE NOTRE COMMUNE ?

Les problèmes qui empêchent l'évolution/développement de notre commune sont nombreux. Il y a :

- l'enclavement des zones de carrières,
- l'absence de moyens de la mairie pour l'organiser l'exploitation des carrières,
- la diminution des rendements des cultures et la pauvreté des terres,
- le non aménagement des bas-fonds pour leur valorisation

- la diminution des quantités de poissons pris par les pêcheurs,
- l'absence de chaîne de froid et les difficultés de conservation et de vente des poissons,
- des maladies et décès en nombre élevé des animaux d'élevage,
- la transhumance et la destruction des champs par les bœufs,
- les hangars délabrés, vols et insécurité dans les marchés,
- le mauvais état des pistes, seulement 53 Km de pistes sont praticables sur les 317 de la commune,
- l'absence de crédits pour mener ses activités,
- le faible niveau de compétence et d'organisation des artisans,
- des écoles en matériaux précaires et des classes délabrées sans équipements et sans enseignants qualifiés,
- le faible taux de scolarisation,
- l'absence de centres de santé, d'équipements et d'agents qualifiés,
- la faible collaboration entre médecine traditionnelle et celle moderne,
- le manque d'eau potable, d'électricité et de téléphone pour au moins 80% de la population,
- l'absence de lotissement dans la commune,
- pas de centres de loisirs et de sports.

3- DE QUOI DISPOSONS-NOUS POUR FAIRE FACE À TOUS CES PROBLEMES ?

La commune de Zagnanado a des forces/ atouts qui peuvent être utilisées pour régler nos problèmes de développement. Les principaux atouts de la commune sont :

- commune traversée par la voie ABOK,
- l'existence de 9 îlots de forêts et des forêts sacrées,
- l'existence et l'exploitation à Banamè du bois pour la menuiserie, la sculpture et le charbon,
- des réserves de terres non encore mises sous cultures à Banamè et Don-Tan,
- l'existence de plusieurs centaines d'hectares de bas-fonds non aménagés,
- l'aménagement de 121 ha de bas-fonds à Banamè et Zonmon pour le riz et le maraîchage,
- 66 cours d'eau utilisés pour la pêche dont le lac Azili et son île d'Agonvè,
- La pêche sur 835 ha de plans d'eau,
- Des sources d'eau souterraines dont celles de Massavi, Togbowaya et d'Aglui-glui,
- L'existence des carrières sous exploitées de sable fluvial, de graviers, d'argile, de latérite et de granite,
- Commune peuplée de plus de 50%

d'agriculteurs et de plus de 30% de pêcheurs,

- *L'existence de 7 marchés dont celui de Kpédékpo est le plus grand,*
- *Une médecine traditionnelle développée et bien structurée,*
- *L'existence d'un centre de santé confessionnelle,*
- *Des sites touristiques fait de vestiges coloniaux, de sites naturelles pittoresques (forêts, sources, lacs et îles, etc.), valeurs culturelles et culturelles non valorisés,*

4 ACTIONS DE DEVELOPPEMENT

4.1. Domaine économique

4.1.1 Agriculture, Elevage et Pêche

Les actions du Conseil Communal sont :

- *L'aide à un meilleur financement des activités agricoles,*
- *Le soutien à la modernisation des exploitations,*
- *L'appui à une meilleure gestion du couvert végétal,*
- *l'appui organisationnel aux producteurs, pêcheurs et éleveurs,*
- *la facilitation de l'écoulement des produits agricoles surtout vers le Nigéria.*
- *Le soutien à une meilleure gestion des cours d'eau,*
- *L'appui à la promotion de la pisciculture.*
- *La facilitation de l'accès des éleveurs aux produits et services vétérinaires,*

- L'appui à la vulgarisation des races animale améliorées,

- La promotion de l'élevage non conventionnel.

4.1.2 Marché Micro finance et Commerce

Les actions retenues ici sont :

- *la réduction des charges et pénibilité liées aux activités Commerciales,*
- *la mise en place d'équipements et d'infrastructures marchandes*
- *la facilitation de l'accès des acteurs du secteur aux crédits à faible taux d'intérêt,*
- *l'appui au renforcement des capacités techniques, organisationnelles et de gestion des acteurs du secteur.*

4.1.3 Artisanat et Formation professionnelle

Les actions du Conseil Communal sont :

- *l'appui à l'amélioration du niveau de performance professionnelle des artisans et des jeunes,*
- *l'aide au renforcement du niveau d'organisation et de financement des artisans.*

4.1.4 Routes et Pistes

Les actions retenues ici sont :

- *Le désenclavement des zones de grosses productions,*
- *la mise place d'une politique de gestion participative des pistes,*
- *la mise en place d'une politique intercommunale d'entretien routier.*

4.2. Domaine Social

4.2.1 Santé et Protection sociale

Les actions du Conseil Communal sont :

- *la dotation des CSA en infrastructures et équipements sanitaires/socio sanitaires adéquats,*
- *l'appui à l'augmentation qualitative et quantitative des agents des CSA,*
- *le renforcement de la gestion du financement communautaire dans les centres de santé.*

4.2.2 Eau et Assainissement

Les actions retenues ici sont :

- L'équipement des villages en infrastructures hydrauliques fonctionnelles,*
- *La mise en place de comités fonctionnels de gestion des points d'eau potables,*
 - *Un meilleur assainissement du cadre de vie.*

4.2.3 Urbanisation

Les actions du Conseil Communal sont :

- *la viabilisation des quartiers périphériques de Zagnanado, Houégbo et Kpédékpo,*
- *l'extension des réseaux électrique et téléphonique dans tous les chefs lieux d'arrondissement,*
- *la mise en place d'une politique d'aménagement d'espaces verts dans les chefs lieux d'arrondissements,*
- *La réalisation d'un schéma directeur d'aménagement de la commune.*

4.2.4 Culture - Sports - Loisirs

Les actions retenues ici sont :

- L'appui à une meilleure organisation des groupes sportifs et groupes d'animation culturelle,
- Une dotation de la commune en infrastructures et équipements sportifs,
- Le soutien à un meilleur encadrement technique des groupes sportifs.

4.2.5 Education Primaire

Les actions du Conseil Communal sont :

- La construction/réfection & équipements des infrastructures éducatives,
- L'appui à la dotation des écoles en infrastructures socio-sanitaires, sportives et de sécurisation,
- Le soutien au recrutement d'enseignants qualifiés,
- La promotion de la scolarisation des enfants et surtout des filles.

4.2.6 Alphabétisation

Les actions retenues ici sont :

- L'appui à l'installation des centres d'alphabétisation,
- L'aide au recrutement et à la motivation des maîtres alphabétiseurs,
- Le soutien à la sensibilisation des populations pour l'alphabétisation.

4.2.7 Tourisme, Sécurité et Cohésion sociale

Les actions du Conseil Communal sont :

- La promotion du tourisme dans la commune de Zagnanado,
- Le renforcement de la sécurité des personnes et des biens
- L'amélioration de la cohésion sociale.

4.2.8 Appui institutionnel

Les actions retenues ici sont :

- La construction ou la réhabilitation et l'équipement des bureaux d'arrondissement,
- La dotation des ressources humaines et matérielles adéquates.

5 - COMMENT FAIRE POUR REALISER TOUTES CES ACTIONS ?

- Tu sais « habille-toi et on ira au marché, est une question d'argent ». Ainsi, toutes ces actions coûtent au total plusieurs milliards FCFA.
- Où allons-nous trouver tout cet argent ?
- Il y les partenaires au développement, l'Etat, etc.
- Oui les Partenaires au développement, d'accord ; l'Etat, peut être ; mais il y a d'abord nous-même fils et filles d'Agbangnizoun.
- Donc tous les fils et filles d'Agbangnizoun, partout où vous êtes, mobilisons-nous pour participer à la réalisation des actions de développement de notre Commune pour son évolution.

Commune de Zagnanado

Plan Communal de Développement

2004 - 2008

Programme de Gouvernance et Droits de la Personne (PGDP)

Mars 2007



DANIDA



Centre Béninois pour l'Environnement et le Développement Economique et